<u>FICHE DE DONNÉES DE</u> <u>SÉCURITÉ</u>

Date de publication : 1^{er} février 2016

FDS N°: Version: RI-017

003



1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Ce produit est un instrument d'écriture reconnu comme un article.

1.1 Classification de la substance ou du mélange

Nom du produit

: V BALL GRIP 05

Code du produit

: BLN-VBG5-B/R/L/G

BLS-VBG5-B/R/L/G

Nom du mélange

: CX-B/R/L/G

1.2 Utilisation du mélange

Encre pour instrument d'écriture

1.3 Identification de l'entreprise - adresse e-mail

Nom du producteur

/ fournisseur

: PILOT CORPORATION OF EUROPE

Adresse

: PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE (France)

N° SDS: RI -017

Numéro de téléphone

: +33 (0)4 50 08 33 00

Heures de travail (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

: 16h00 le vendredi-heures françaises)

Numéro de fax

: +33 (0)4 50 46 43 59

E-mail

: pilotfrance@piloteurope.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation:

ORFILA /INRS http://www.centres-antipoison.net

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon

Dangers-risques

: Sans objet.

physiques/chimiques:

Dangers pour l'environnement : Sans objet.

Effet de l'exposition :

: Sans objet.

Symptôme de l'exposition :

Inhalation

: L'exposition intentionnelle aux vapeurs d'encre peut engendrer une irritation

des voies respiratoires.

Ingestion

: Peut causer des troubles digestifs.

Contact avec la

: Le contact de l'encre avec la peau peut provoquer une irritation, un

peau

gonflement ou des rougeurs.

Nom du produit : V BALL GRIP 05 N° SDS : RI -017 Page 2 / 5

Contact avec les

: Le contact de l'encre avec les yeux peut être légèrement irritant.

yeux

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Principes basés sur les législations et réglementations en vigueur au Japon Pour encre sauf indication contraire.

Composants	Numéro CAS	Numéro EINECS	% poids	Composant
Triéthanolamine	102-71-6	203-049-8	1,0-1,5	Toutes les couleurs

4 PREMIERS SOINS

Inhalation : Placer la victime à l'air libre. Consulter un médecin si nécessaire.

Ingestion : Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Laver la partie touchée à l'eau tiède courante avec un savon doux.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer délicatement les yeux touchés avec de l'eau claire pendant au moins

15 minutes.

Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Équipements de : S'assurer de la disponibilité d'une douche oculaire et d'un service d'eau.

Soins médicaux

Contamination locale

: En cas de contamination oculaire ou cutanée, traiter comme indiqué dans la

section « Premiers soins ».

Intoxication systémique

: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traiter selon les symptômes.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés : Non classé comme inflammable.

En cas d'incendie, utiliser eau pulvérisée, mousse, poudre chimique sèche ou

: CO₂, CO, NO_x et SO_x sont produits après

dioxyde de carbone

combustion.

5.2 Moyens d'extinction ne devant pas être utilisés pour : Aucune

des raisons de sécurité

5.3

Dangers spécifiques résultant de l'exposition à la

substance/au mélange en tant que tel, produits de

5.4 Équipements de protection particuliers des : Non requis.

5.5 Informations complémentaires : Aucune

6 . MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Nom du produit : V BALL GRIP 05 N° SDS: RI-017 Page 3 / 5

: Utiliser une ventilation appropriée. Utiliser une protection pour les 6.1 Précautions personnelles yeux et la peau.

6.2 Précautions pour la protection : Éviter la pénétration dans les égouts, les eaux de surface et de l'environnement souterraines et le sol, éventuel besoin d'avertir le voisinage

: Absorber la substance déversée avec une matière (tissu ou 6.3 Méthodes de nettoyage papier), puis placer dans des conteneurs pour déchets

chimiques.

6.4 Informations complémentaires : Aucune

MANIPULATION ET STOCKAGE 7

7.1 Manipulation : Éviter les manipulations brusques ou les chutes.

> : Pas nécessaires dans le 7.1.1 Mesures de protection : cadre d'une utilisation normale.

> 7.1.2 Mesures prévenant la génération de poussière et : Pas nécessaires dans le aérosol: cadre d'une utilisation normale.

> : Pas nécessaires dans le 7.1.3 Mesures de protection de l'environnement : cadre d'une utilisation normale.

7.1.4 Exigences spécifiques ou règles d'utilisation : : Aucune

: Pas nécessaires dans le 7.1.5 Précautions contre le feu et l'explosion : cadre d'une utilisation normale.

: Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé. 7.2 Stockage

7.3 Utilisation(s) finale(s) : Ne pas utiliser à l'exception de l'encre pour instruments d'écriture. particulière(s)

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE 8

8.1 Valeurs limites d'exposition : Aucune donnée

> 8.1.1 Contrôles de l'exposition professionnelle : : Non disponible. 8.1.2 Valeurs limites biologiques : : Non disponible. 8.1.3 Valeur(s) DNEL et PNEC si applicable : : Aucune donnée

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition professionnelle :

a) Protection respiratoire : Non requis.

b) Protection des mains : Porter des gants adaptés.

: Porter des lunettes de protection c) Protection des yeux d) Protection de la peau : Porter des vêtements de protection

adaptés.

Contrôles de l'exposition environnementale 8.2.2

> : ACGIH TLV-TWA Triéthanolamine 5 mg/m³

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9

Pour encre sauf indication contraire.

9.1 Informations générales Apparence : Viscosité état liquide

[Couleur] Noir, Rouge, Bleu, Vert

N° SDS: RI -017

: Environ 100 degrés Celsius

Odeur : Légère odeur caractéristique

9.2 Informations importantes en matière de santé, sécurité et environnement

pH : 8-10

Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition

Point d'éclair : Bout sans point d'éclair

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune
Propriétés explosives : Aucune
Propriétés oxydantes : Aucune

Pression de vapeur : Aucune donnée

Densité relative : 1,05-1,10 (à 20 degrés Celsius)

Solubilité : Sans objet.
Solubilité dans l'eau : Soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Viscosité : 3-5 mPa⋅ s (à 20 degrés Celsius)

Densité vapeur : Aucune donnée
Taux d'évaporation : Aucune donnée

9.3 Autres informations : Aucune

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Conditions à éviter : Cette matière est stable.
10.2 Matières à éviter : Cette matière est stable.

10.3 Produits de décomposition dangereux: : Aucune donnée

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour encre sauf indication contraire.

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution : : Aucune donnée

11.2 Effets aigus (toxicité aigüe, irritation et corrosivité)

: Toxicité aiguë Triéthanolamine DL₅₀ 4,92ml/kg (voir

orale, rat)

11.3 Sensibilisation : Aucune donnée
 11.4 Toxicité - exposition répétée : Aucune donnée
 11.5 CMR (cancérogénicité, mutagénicité, et toxicité pour la reproduction) : Aucune donnée

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Eco--toxicité : Aucune donnée : Aucune donnée

Nom du produit : V BALL GRIP 05 N° SDS : RI -017

12.3 Persistance et dégradabilité
12.4 Potentiel de bioaccumulation
12.5 Résultats des évaluations PBT
12.6 Autres effets néfastes
12.7 Aucune donnée
12.8 Aucune donnée
12.9 Aucune donnée
12.0 Aucune donnée
12.1 Aucune donnée
12.2 Aucune donnée
12.3 Aucune donnée
12.4 Aucune donnée
12.5 Aucune donnée
12.6 Aucune donnée
12.6 Aucune donnée
12.7 Aucune donnée
12.8 Aucune donnée
13.8 Aucune donnée
14.8 Aucune donnée
15.8 Aucune donnée
16.8 Aucune donnée
16.8 Aucune donnée
17.8 Aucune donnée
18.8 Aucune donnée</li

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU : Sans objet.
14.2 Catégorie : Sans objet.
14.3 Nom d'expédition officiel : Sans objet.
14.4 Groupe d'emballage : Sans objet.
14.5 Polluant marin : Sans objet.
14.6 Autres informations applicables : Aucune

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Suivre la législation en vigueur dans votre pays.

16 AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans le présent document sont données de bonne foi ; aucune garantie expresse ou tacite n'est donnée à cet égard.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Fin de la FDS

Page 5 / 5